



Résiliation d'un contrat CNED

Par **Dy51**, le **28/11/2011** à **11:51**

Bonjour,

Je suis inscrite au CNED depuis le 10/10/2011.

Je m'étais inscrite dans le but de repasser mon BTS en 2012 que j'ai raté en 2011.

Cependant, avec de grosses difficultés financières qui s'accumulent, je ne vais plus pouvoir payer la formation, de plus avec mon travail à plein temps que j'ai repris fin octobre, je ne peut plus me consacrer entièrement à cette formation et aimerais donc résilier.

Sur mon contrat du cned, il est indiqué que l'on peut résilier au titre de la force majeure.

J'aimerais savoir si mon cas en fait parti, et si je dois tout détailler dans ma lettre le pourquoi de ma résiliation.

Et si mon cas ne fait pas parti de la force majeure, qu'appelle t-on la force majeure ?

Merci d'avance.